

Comprendre le phénomène dit de « Gang Stalking »

Guide d'information à destination des familles, amis, collègues et proches - Document d'information générale – diffusion libre à des fins de prévention et de compréhension.

Objectif de ce document : fournir une information claire, factuelle et accessible afin d'aider les proches à comprendre ce que recouvre le terme « gang stalking », prendre une posture adaptée, et à éviter les réactions contre-productives.

Ce document **n'a pas vocation à poser un diagnostic médical**, ni à juger ou discréditer qui que ce soit.

1. De quoi parle-t-on exactement ?

Le terme « *gang stalking* » est utilisé par certaines personnes pour décrire un **sentiment de surveillance, de harcèlement ou de persécution coordonnée**, exercée selon elles par plusieurs individus ou organisations, parfois à l'échelle internationale.

Les récits associés évoquent souvent :

- une impression d'être suivi ou observé en permanence,
- des comportements perçus comme coordonnés autour de la personne,
- une surveillance numérique supposée (téléphone, ordinateur, réseaux),

© 2026 – Thierry ARTHAUD – DPL Intelligence

Tous droits réservés.

Toute reproduction, représentation, diffusion ou utilisation de ce document, en tout ou partie, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation préalable et écrite de **Thierry ARTHAUD – DPL Intelligence**.

Un usage strictement pédagogique, informatif ou de prévention, sans modification du contenu et sans finalité commerciale, peut être autorisé sous réserve de mention explicite de la source et de l'auteur.

- des intentions hostiles dissimulées derrière des actes du quotidien.

Ce terme **n'est pas reconnu** par les institutions judiciaires, scientifiques ou médicales comme désignant un phénomène organisé avéré.

2. Ce que disent les faits vérifiables

Il est important de distinguer **les faits établis** des interprétations.

Ce qui est établi :

- Des situations réelles de **harcèlement**, de **menaces**, ou de **surveillance illégale** existent et sont prises en charge par la justice lorsqu'elles sont documentées.
- La surveillance numérique, la collecte de données et certaines formes d'espionnage existent bel et bien.

Ce qui n'est pas établi :

- L'existence d'un **réseau mondial coordonné** visant des individus ordinaires sans motif identifiable.
- Des opérations clandestines impliquant des centaines de personnes anonymes, recrutées localement, agissant sans trace ni revendication.

Aucune enquête indépendante n'a mis en évidence l'existence du phénomène tel qu'il est décrit dans les récits de *gang stalking*.

© 2026 – Thierry ARTHAUD – DPL Intelligence

Tous droits réservés.

Toute reproduction, représentation, diffusion ou utilisation de ce document, en tout ou partie, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation préalable et écrite de **Thierry ARTHAUD – DPL Intelligence**.

Un usage strictement pédagogique, informatif ou de prévention, sans modification du contenu et sans finalité commerciale, peut être autorisé sous réserve de mention explicite de la source et de l'auteur.

3. Pourquoi ces récits sont convaincants (et sincères)

Les personnes concernées **ne mentent pas volontairement**.

Elles vivent une expérience perçue comme réelle, souvent marquée par :

- une anxiété intense,
- une hyper-vigilance,
- une interprétation accrue des signaux ambigus (regards, gestes, coïncidences),
- une recherche de cohérence face à un sentiment d'insécurité.

Les réseaux sociaux, forums et vidéos en ligne peuvent renforcer ces perceptions en :

- fournissant un vocabulaire et des scénarios explicatifs,
 - validant émotionnellement le ressenti,
 - créant un sentiment d'appartenance à un groupe de « personnes ciblées ».
-

4. Un mécanisme de croyance auto-renforçant

Plusieurs mécanismes bien connus entrent en jeu :

- **biais de confirmation** (ne retenir que ce qui conforte la croyance),
- **interprétation intentionnelle** d'événements neutres,
- **contagion narrative** au sein de communautés en ligne,
- **isolement progressif** vis-à-vis des proches perçus comme « non conscients ».

© 2026 – Thierry ARTHAUD – DPL Intelligence

Tous droits réservés.

Toute reproduction, représentation, diffusion ou utilisation de ce document, en tout ou partie, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation préalable et écrite de **Thierry ARTHAUD – DPL Intelligence**.

Un usage strictement pédagogique, informatif ou de prévention, sans modification du contenu et sans finalité commerciale, peut être autorisé sous réserve de mention explicite de la source et de l'auteur.

Avec le temps, toute contradiction peut être perçue comme une preuve supplémentaire du complot supposé.

5. Pourquoi la confrontation directe est inefficace

Dire à une personne concernée :

« Tout est dans ta tête »

est généralement **contre-productif**.

Cela peut entraîner :

- une rupture de confiance,
 - un repli sur soi,
 - un renforcement de la croyance,
 - un rejet des proches jugés « hostiles » ou « manipulés ».
-

6. Quelle attitude adopter en tant que proche ?

À faire :

- Écouter sans se moquer ni dramatiser
- Reconnaître la **souffrance**, sans valider l'explication
- Encourager doucement un **accompagnement professionnel** (médical, psychologique, social)
- Rester présent, stable et cohérent

© 2026 – Thierry ARTHAUD – DPL Intelligence

Tous droits réservés.

Toute reproduction, représentation, diffusion ou utilisation de ce document, en tout ou partie, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation préalable et écrite de **Thierry ARTHAUD – DPL Intelligence**.

Un usage strictement pédagogique, informatif ou de prévention, sans modification du contenu et sans finalité commerciale, peut être autorisé sous réserve de mention explicite de la source et de l'auteur.

À éviter :

- Entrer dans des débats techniques ou complotistes
 - Mener des « enquêtes » pour prouver ou infirmer
 - Confirmer involontairement la croyance
 - Isoler ou abandonner la personne
-

7. Un point essentiel : l'aide adaptée

Lorsque le sentiment de persécution devient envahissant, durable et impacte la vie quotidienne (travail, relations, sommeil, déplacements), **un accompagnement professionnel est indispensable.**

Il s'agit d'une démarche de **protection**, pas d'un jugement.

Les professionnels de santé et les services institutionnels sont les seuls habilités à :

- évaluer la situation globalement,
 - distinguer un danger réel d'un ressenti,
 - proposer un suivi adapté.
-

© 2026 – Thierry ARTHAUD – DPL Intelligence

Tous droits réservés.

Toute reproduction, représentation, diffusion ou utilisation de ce document, en tout ou partie, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation préalable et écrite de **Thierry ARTHAUD – DPL Intelligence**.

Un usage strictement pédagogique, informatif ou de prévention, sans modification du contenu et sans finalité commerciale, peut être autorisé sous réserve de mention explicite de la source et de l'auteur.

8. Pourquoi ce document existe

Ce document vise à :

- informer sans stigmatiser,
- prévenir l'escalade de situations anxiogènes,
- protéger les personnes concernées **et leurs proches**,
- éviter les dérives sectaires, complotistes ou auto-diagnostiques.

Message final

Être proche d'une personne convaincue d'être surveillée ou ciblée est difficile. Votre rôle n'est pas de convaincre, ni d'enquêter, mais de **maintenir un lien humain, rationnel et sécurisant**.

L'aide existe. Elle passe par des cadres professionnels adaptés.

© 2026 – Thierry ARTHAUD – DPL Intelligence

Tous droits réservés.

Toute reproduction, représentation, diffusion ou utilisation de ce document, en tout ou partie, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation préalable et écrite de **Thierry ARTHAUD – DPL Intelligence**.

Un usage strictement pédagogique, informatif ou de prévention, sans modification du contenu et sans finalité commerciale, peut être autorisé sous réserve de mention explicite de la source et de l'auteur.